

ment de la pensée. Mais je n'écrivais pas une Revue critique de la littérature moderne, je n'avais à la juger que dans ses résultats et sous un seul point de vue : le point de vue social et moral.

Et remarquez le, Monsieur, effrayé de la démonstration profonde qui avait gangréné presque toutes les classes de la société, je ne me suis pas demandé quelles en étaient les causes. Ces causes étaient diverses et toutes avaient contribué puissamment à amener le mal qui dévorait la société et menaçait son existence. Si belle et peut-être si nouvelle que fût cette question, et quoiqu'elle tentât fort mon imagination, je n'osais l'aborder. Parmi toutes ces causes, l'Académie de Chalons en avait choisi une, une seule, pensant avec juste raison que déjà elle pouvait suffire à la tâche d'un homme.

Son programme était celui-ci : Quelle a été depuis vingt ans l'influence des Belles-Lettres et du théâtre sur les mœurs et l'esprit public de la France ? Je me suis renfermé rigoureusement, strictement dans ce programme, et, je le répète, il m'a fallu souvent faire effort pour ne pas me laisser aller au-delà de ses limites.

Moins à l'étroit que moi, M. Collombet, dans l'article remarquable qu'il a publié dans la *Revue du Lyonnais*, a pu parler d'écrivains dont il m'était interdit de m'occuper, et soulever des questions pleines d'actualité et d'intérêt, mais qui me paraissaient devoir m'écarter du but qui m'était posé par l'Académie de la Marne.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée,

CH. MENCHE DE LOISNE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DU LYONNAIS.

MONSIEUR,

J'ai publié dans le *Correspondant*, tome XXVII, livraisons des 25 janvier et 10 février 1851, les détails biographiques sur Charles Fourier que M. Vingtrinier a donnés dans la dernière livraison de la *Revue du Lyonnais*, pages 105, 106, 107 et 108. Ces détails, je les tenais de la personne même qui les a communiqués à M. Vingtrinier, mais qui, sans doute, a oublié de l'avertir qu'ils avaient déjà vu le jour.

Je crois devoir vous adresser cette observation, autant dans l'intérêt de M. Vingtrinier lui-même, dont je reconnais la parfaite bonne foi, que pour réclamer, en ma faveur, la priorité de publication de cet intéressant épisode de la vie de Charles Fourier.

Veuillez agréer, Monsieur, mes très-humbles civilités.

AUGUSTE DUCOIN.

Lyon, 29 mars.